



358160 - Les arguments selon lesquels la foi implique une expression verbale, une adhésion intime du coeur et une pratique par les organes

question

Nous, l'ensemble de la communauté sunnite, disons que la foi implique une expression verbale, une adhésion intime du coeur et une pratique par les organes. Comment argumenter cette affirmation à partir du Coran et de la Sunna?

résumé de la réponse

Les partisans de la Sunna sont tous d'avis que la foi implique une expression verbale, une adhésion intime du coeur et une pratique par les organes. Ce consensus repose sur de nombreux textes tirés du livre et de la Sunna qui indiquent que ces éléments sont parties intégrantes de la foi. Voir les détails dans la réponse exhaustive.

la réponse favorite

Louange à Allah.

La foi est parole, action et adhésion

Les partisans de la Sunna sont tous d'avis que [la foi](#) implique une expression verbale, une adhésion intime du coeur et une pratique par les organes.

Chaafie (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « le consensus relayé par les Compagnons, leurs successuers, la génération suivante et nos contemporains, disaient tous: la foi est parole, action et intention et qu'aucun des trois éléments ne peut se substituer à l'autre.»

Extrait des bases de la foi des partisans de la Sunna par al-Laalakaie (5/956) n° 1593, Recueil des avis juridiques consultatifs d'Ibn Taymiyyah (7/209)



Al-Boukhari (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « j'ai écrit des propos reçus de plus de mille ulémas et je n'y ai trouvé rien d'autre que ceci: la foi est parole et action. Et je n'ai trouvé nulle part: la foi n'est que parole. »Extrait des bases de la foi des partisans de la Sunna par al-Laalakaie (5/959) n° 1597)

Abou Oubaydah al-Qaasim ibn Salam (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « Voici les noms de ceux qui disaient que la foi est parole et action et que elle peut croître et décroître... »Il a cité 133 ulémas avant de poursuivre: « tous ceux-là disaient que la foi est parole et action , et qu'elle peut croître et décroître. C'est l'avis des partisans de la Sunna que nous avons adopté.Allah est le garant de l'assistance. » Cité par Ibn Battah dans al-Ibanah (2/814-826) n° 1117 et cheikh al-islam dans le Recueil des avis juridiques consultatifs (7/309)

Cheikh al-islam Ibn Taymiyyah (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « nombreux sont ceux qui ont rapporté le consensus qui s'est dégagé au sein des partisans de la Sunna et du Hadith selon lequel la foi est parole et action. » Extrait du Recueil des avis juridiques consultatifs (7/330)

Les arguments selon lequel la foi est parole, action et adhésion

Le consensus repose sur de nombreux textes tirés du livre et de la Sunna qui indiquent que la parole et l'action sont des parties intégrantes de la foi.Nous les expliquons en détail sous quatre rubriques:

1. L'expression verbale et tous les actes de piété qui l'impliquent font partie de la foi.La prononciation de la phrase qui exprime l'adhésion à l'islam, à savoir : il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah et Muhammad est le Messager d'Allah constitue le pilier de la foi sans lequel elle n'existerait pas.

Fait partie des arguments selon lesquels l'expression verbale est partie intégrante de la foi la parole du Très-Haut: «Dites: « Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on a fait descendre vers Ibrahim (Abraham) et Isma'il (Ismaël) et Ishaq (Isaac) et Ya'qub (Jacob) et les Tribus, et en ce qui a été donné à Musa (Moïse) et à 'Isa (Jésus), et en ce qui a été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur: nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Lui nous



sommes Soumis. » (Coran,2:136).Il en est de même de la parole du Prophète (bénédition et salut soient sur lui): « il m'a été donné l'ordre de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils confessent: « il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah. » Celui qui le dit protège sa personne et ses biens contre moi, hormis les droits qu'il doit acquitter.Allah règlera ses comptes.» Rapporté par al-Boukhari,2946 et par Mouslim,21 à partir d'un hadith d'Abou Hourayrah.

D'après Abou Hourayrah, le Messenger d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) a dit: « la foi compte soixante-dix quelques sections ou soixante-quelques sections.La supérieure en est le fait de dire: « il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah. » et l'inférieure l'enlèvement d'une ordure de la voie publique.La pudeur fait partie de la foi. » Rapporté par al-Boukhari, 9 et Mouslim,35, auteur de la présente version.

2. La parole du coeur consiste dans la profonde adhésion. Ce qui prouve qu'il en est ainsi, c'est la parole du Très-haut: « Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messenger, fussent-ils leur père, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. Il a prescrit la foi dans leurs cœurs et Il les a aidés de Son secours. Il les fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Allah les agrée et ils L'agrément. Ceux-là sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent. » (Coran,58:22) et Sa parole : «Les vrais croyants sont seulement ceux qui croient en Allah et en Son messenger, qui par la suite ne doutent point et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans le chemin d'Allah. Ceux-là sont les véridiques.» (Coran,49:15) et la parole du Prophète (bénédition et salut soient sur lui): « la foi c'est de croire en Allah, en Ses anges, en Ses livres , en Ses Messagers, au jour dernier et au Destin , bon ou mauvais.» (rapporté par Mouslim,8 auteur de la présente version venue d'un hadith d'Omar.Le hadith est rapporté encore par al-Boukhari,50 à partir d'un hadith d'Abou Hourayrah.

On lit dans le hadith traitant de l'Intercession: « Je dirai: ô Maître, ma communauté, ma communauté!Il dira: va faire sortir (de l'enfer) tout individu qui possède le poids d'une graine de moutarde de la foi. Et je m'exécute. » Rapporté par al-Boukhari (7510) et par Mouslim (193) à partir d'un hadith d'Anas (p.A.a)



3. L'action du coeur c'est la sincérité, la soumission, la crainte, l'espérance et l'amour.

L'argument qui intègre tout cela dans la foi est la parole du Très-haut: «Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs frémissent quand on mentionne Allah. Et quand Ses versets leur sont récités, cela fait augmenter leur foi. Et ils placent leur confiance en leur Seigneur. Ceux qui accomplissent la Salat et qui dépensent [dans le sentier d'Allah] de ce que Nous leur avons attribué. Ceux-là sont, en toute vérité les croyants: à eux des degrés (élevés) auprès de leur Seigneur, ainsi qu'un pardon et une dotation généreuse.» (Coran,8:2-4)

La parole du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) : «la foi compte soixante-dix quelques sections ou soixante-quelques sections. La supérieure en est le fait de dire: « il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah. » et l'inférieure l'enlèvement d'une ordure de la voie publique. » (Rapporté par al-Boukhari, 9 et par Mouslim,35, auteur de la présente version venue d'un hadith d'Abou Hourayrah.

La pudeur vient du coeur. Le hadith indique en plus que l'expression verbale et les actions accomplies grace aux [organes font partie de la foi](#) comme déjà indiqué.

D'après Anas ibn Malick (p.A.a) le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit: « la possession de trois (choses) permet de goûter la douceur de la foi: aimer Allah et Son Messenger plus que tout autre, aimer une personne rien que pour Allah, et éprouver la crainte de renouer avec la mécréance comme on éprouve d'être jeté dans le feu. » (Rapporté par al-Boukhari,16 et Mouslim,43)

On sait bien que l'amour et la detestation sont éprouvés par le coeur. Or ce hadith les intègre dans la foi et en fait ce qui permet de goûter la douceur de la foi.

4. Les actions accomplies par les organes englobent la purification, la prière, le jeûne , le pèlerinage, le djihad et autres.

Ce qui prouve que les actions accomplies par les organes font partie de la foi se trouve dans la parole du Très-haut: «Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la Salat et d'acquitter la Zakat. Et voilà la religion de droiture.»



(Coran,98:5) et Sa parole: «Les vrais croyants sont seulement ceux qui croient en Allah et en Son messager, qui par la suite ne doutent point et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans le chemin d'Allah. Ceux-là sont les véridiques » (Coran,49:15) Le djihad en fait partie. Il en est de même de la parole du Très-haut: «Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs frémissent quand on mentionne Allah. Et quand Ses versets leur sont récités, cela fait augmenter leur foi. Et ils placent leur confiance en leur Seigneur. Ceux qui accomplissent la Salat et qui dépensent [dans le sentier d'Allah] de ce que Nous leur avons attribué. Ceux-là sont, en toute vérité les croyants: à eux des degrés (élevés) auprès de leur Seigneur, ainsi qu'un pardon et une dotation généreuse. » (Coran,8:2-4)

L'accomplissement de la prière et l'acquiescement de la zakat font parties des actions des organes intégrées ici dans la foi.

C'est ce qu'indique encore la parole du Très-haut: « Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messager sera témoin à vous.... » (Coran,2:143) qui signifie votre prière vers la Maison.

L'imam al-Boukhari (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a tiré de ce verset l'intitulé d'un chapitre de son Sahih: « chapitre : la prière fait partie de la foi »

17. Fait partie des arguments cette parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) adressée à la délégation d'Abdoul Qays: « je vous donne l'ordre de croire en Allah. Savez-vous ce que c'est croire en Allah? C'est attester qu'il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah, accomplir la prière, et payer la zakat, quitte à recevoir le cinquième du butin. » Rapporté par al-Boukhari (7556) et par Mouslim (17) à partir d'un hadith d'Ibn Abbas (p.A.a)

Les arguments afférant au sujet sont nombreux et les consensus célèbres.

Allah le sait mieux.